

PRÉFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

*Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
des Pays de la Loire*

Nantes, le 2 juin 2015

*Service connaissances des territoires et évaluation  
Division des systèmes d'information sur les territoires*

**Affaire suivie par : Catherine Chamard-Bois**  
catherine.chamard-bois@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 02 72 74 74 70  
Courriel : Scte@developpement-durable.gouv.fr

aux membres du comité de pilotage du  
rapprochement de SIGLOIRE et de GEOPAL

**Objet : Compte-rendu et relevé de décision du comité de pilotage de l'étude de rapprochement  
de SIGLOIRE et de GÉOPAL du 6 mars 2015**

Participants :

**SGAR** Line CHINCHOLE, Koulm DUBUS

**DREAL** Thomas ZAMANSKY, Christian RINCE, Pascal GERAUT, Catherine CHAMARD-BOIS

**Conseil régional** : Guillaume JULIEN, Eric MURIE

**Agence Régionale** : Vincent DESHOUX

**CEREMA** : Marie-Neige LEBOURG, Eric HENNION

Le CEREMA a été mandaté pour réaliser une étude destinée à éclairer sur la faisabilité d'un rapprochement des deux plates-formes SIGLOIRE et GEOPAL. Les travaux sont présentés au comité de pilotage pour échange et validation.

L'étude a démarré en octobre 2014 et est présentée en mars 2015 pour validation.

Elle s'appuie sur les évaluations de GEOPAL en 2013 et de SIGLOIRE en 2014 et quelques entretiens avec le Conseil régional et la DREAL.

La présentation est faite en séance par le CEREMA (Marie-Neige Lebourg).

Le présent compte-rendu reprend les différentes diapos présentées en séance et intègre quelques commentaires faits en séance.

Plan de la présentation :

- SIGLOIRE et GEOPAL en quelques mots
- La performance en chiffres
- La performance vis-à-vis d'INSPIRE
- Les acteurs potentiels de l'information géographique ligérienne

## SIGLOIRE et GEOPAL en quelques mots (1/2)

	SIGLOIRE	GEOPAL
<b>Objectifs</b>	- Développer l'échange de données entre les services de l'État en région - Animer et coordonner les services - Répondre aux exigences INSPIRE	- Accroître l'efficacité des structures publiques productrices et utilisatrices d'IG - Développer la mutualisation et le partage des informations - Favoriser le développement de l'IG en PdL
<b>Statut juridique</b>	Pas de statut propre	Pas de statut propre
<b>Gouvernance</b>	Comité de coordination	Comité de programmation Comité technique Équipe projet
<b>Structure animatrice</b>	Animation DREAL	Co-animation CR + État
<b>Dispositif d'animation</b>	Comité technique régional	Groupes de travail thématiques

13/04/15



## SIGLOIRE et GEOPAL en quelques mots (2/2)

	SIGLOIRE	GEOPAL
<b>Moyens humains</b>	DREAL : 0,7 ETP DDT(M) : 0,2 à 0,5 ETP par service	CR : 1ETP État : 1 ETP
<b>Moyens financiers</b>	Hébergement : 15 k€ / an	Environ 12 M€ sur la période 2007-2013 (CPER, FEDER + partenaires) : nombreux projets
<b>Support technique</b>	Prodige + Territorial	Prodige + Respire
<b>Administration technique</b>	DREAL	Externalisée
<b>Évaluation</b>	Pas d'évaluation annuelle publiée Rapport évaluation 2014	Pas d'évaluation annuelle publiée Rapport évaluation CPER 2013

13/04/15



4

Le SGAR signale que les chiffres sur les moyens budgétaires et humains méritent d'être actualisés pour l'année 2014 pour refléter la réalité des moyens. Les effectifs et les investissements seront fournis par Catherine Chamard-Bois pour être intégrés au rapport.

## La performance en chiffres

	SIGLOIRE	GEOPAL
<b>Nombre d'adhérents (juin 2014)</b>	Pas de système d'adhésion	229
<b>Nombre de comptes ouverts (juin 2014)</b>	540	465
<b>Nombre de visiteurs (mensuel moyen)</b>	2 500	9 300
<b>Nombre de consultation des cartes (mensuel moyen)</b>	540	325
<b>Nombre de téléchargements de données (mensuel moyen)</b>	204	508

13/04/15



5

## La performance / Inspire (Rapport à mi-parcours Aout 2014)

	NSI2	NSI2.1	NSI2.2
<b>SIGLOIRE</b>	81	82	86
<b>GEOPAL</b>	19	64	19
<b>National</b>	35	49	50

13/04/15



6

En termes de nombre de visites, GEOPAL a doublé la fréquentation du site suite à la refonte du site éditorial depuis juillet 2014.

La performance vis-à-vis d'INSPIRE a été optimisée dans le cadre de SIGLOIRE car c'est un des objectifs fixés par le Préfet en 2010 et que l'animation technique a accentué ses efforts sur ce point.

Pour GEOPAL, si les partenaires ont été sensibilisés en 2010 avec des formations à INSPIRE commandées par GEOPAL à l'IGN, il y a pas d'animation dédiée à ce sujet. Les partenaires sont laissés libres de faire leur travail de mise en conformité. Tous les lots de données ne sont pas estampillés « Inspire ». Cela nécessite un travail important d'accompagnement.

## SIGLOIRE et GEOPAL : des IDG et des communautés de pratique ?

Finalité	Acquisition de connaissances nouvelles sur les territoires	
<b>Logiques d'action</b>	Infrastructure de données géographiques	Communauté de pratique
<b>Objectifs opérationnels</b>	Diffusion Catalogue	Échange Coproducteur
<b>Principes de base</b>	Mise à disposition au meilleur niveau de production	Apprentissage collectif, confrontation entre experts
<b>Destinataires</b>	Tout public / professionnels	Communautés métier
<b>Outils</b>	Site Web de téléchargement, Géoportail	Plate-forme collaborative
<b>Principal levier d'action</b>	Interopérabilité	Réseau de contacts
<b>Évaluations</b>	Statistique de téléchargement	Enquête sur les usages
<b>Passerelles</b>	<b>Dynamique partenariale</b> = pivot entre les communautés et les infrastructures ? <b>Géomaticien</b> = rôle de médiateur ?	

www.xxx.de

13/04/15



7

## SIGLOIRE et GEOPAL : des IDG et des communautés de pratique ?

Logique d'action	SIGLOIRE	GEOPAL
Améliorer les connaissances des territoires	⊕	⊕
Fédérer les compétences techniques et humaines	⊕	⊕
<b>Infrastructure de données géographiques</b>		
Mettre à disposition les informations géographiques	⊕	⊕
Disposer des référentiels	⊕	⊕
Mutualiser les acquisitions	⊕	⊕
Mettre en place un portail de l'IG	⊕	⊕
<b>Communautés de pratique</b>		
Favoriser les partenariats, accélérer les synergies	⊕	⊕
Construire et promouvoir une culture de l'IG	⊕	⊕
Former les acteurs et partager l'exp. et le savoir	⊕	⊕
Assurer une veille technologique et juridique	⊕	⊕

13/04/15



8

La différence entre une IDG et une communauté de pratique réside dans les coûts. Une IDG résumée à de l'entreposage et un peu d'animation a un coût faible (ex de SIGLOIRE) avec un objectif de moyen, alors qu'une communauté de pratique avec des usages devra investir davantage sur les services à produire pour la communauté avec un objectif de résultat.

## Les acteurs potentiels de l'IG ligérienne

- Au niveau régional, un positionnement État/Région à clarifier
  - Quels objectifs partagés ?
  - Quelle contribution de chacun ?
- Au niveau départemental, des relais incontournables
  - Coopérations entre acteurs de la sphère publique à l'échelle la plus pertinente
  - Animation et accompagnement au plus près des acteurs

13/04/15



9

## Les acteurs potentiels de l'IG ligérienne

- Des organismes régionaux ou supra-régionaux
  - Organismes publics
  - Chambres consulaires
- La société civile
  - Organismes de recherche et de formation
  - Associations
  - Sociétés privées

13/04/15



10

## Les attentes des partenaires

- Quels partenariats ?
- Quelle(s) gouvernance(s) ?
- Quel rôle d'une IDG dans l'Open-data ?

13/04/15



11

## Vers des partenariats au plus près des besoins ?

- Un maillage départemental plébiscité par les services de l'État en département
- Une animation régionale fédératrice des dynamiques locales
- Des communautés de pratique à développer
  - Partager des ressources méthodologiques
  - Harmoniser les modèles de données
  - Coproduire des données sur les thématiques non couvertes
  - Généraliser les données pour consolider la thématique traitée

13/04/15



12

## Vers des partenariats au plus près des besoins ?

- Une communication indispensable
  - Géomaticiens
  - Utilisateurs finaux de l'IG et les thématiciens
  - Décisionnaires

13/04/15



13

## Des évolutions de gouvernance jugées indispensables

- La gouvernance partenariale souple ... mais fragile
  - Pas de pilotage « politique »
  - Diminution de l'implication des partenaires
- Une gouvernance plurielle
  - Ouverture aux partenaires (représentativité)
  - Structuration de la gouvernance
    - Instance de décision
    - Instance d'ordonnement opérationnel
    - Instance d'utilisateurs

13/04/15



14

Il est proposé d'avoir une instance d'usagers qui rassemble les thématiciens.

## Quel rôle des IDG dans l'Open-data

- Fiabiliser, structurer, traiter et diffuser les données ouvertes
- Exploiter le réseau d'acteurs locaux existant pour relayer les démarches
- Mettre à disposition votre savoir-faire en matière d'animation
- Élargir votre champ de diffusion à des données autres que géographiques

13/04/15



15

## L'évolution souhaitée ?

- Scénario 1 : maintien de la situation actuelle
- Scénario 2 : fusion technique des plates-formes avec le maintien de la gouvernance GEOPAL
- Scénario 3 : maintien des deux plate-formes avec une nouvelle gouvernance et une nouvelle organisation
- Scénario 4 : mise en œuvre d'un nouveau projet de gouvernance et d'organisation
- Scénario 5 : mutualisation des deux organisations SIGLOIRE et GEOPAL

13/04/15



16

## Les scénarios en résumé

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Objectifs stratégiques	⊗	⊗	⊙	⊕	⊕
Gouvernance et organisation	⊙	⊗	⊙	⊙	⊕
Ressources	⊗	⊙	⊙	⊙	⊙
Animation des usages	⊗	⊙	⊕	⊕	⊕
Communication	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙

13/04/15



17

L'étude élude en partie la question du manque de moyens.

Le scénario 5 avec une étape 1 visant à définir une nouvelle gouvernance et une nouvelle organisation et une seconde étape de fusion technique des plates-formes est retenu comme trajectoire de travail.

La Région rappelle pour mémoire les trois axes de la SCORAN pour l'information géographique avec un budget pluriannuel initialement estimé à 8,5 M€ :

- consolider l'infrastructure,
- développer les usages
- soutenir l'innovation.

Ce dernier objectif ne peut être poursuivi dans l'enveloppe CPER 2015-2020 de 850 K€.

L'option de mutualiser les acquisitions de référentiels avec les conseils généraux et les grandes collectivités pourrait être à privilégier. Le SGAR précise qu'une évolution des statuts de Gigalis est en cours vers un centre de ressources numérique qui pourrait inclure l'information géographique.

Une convention de partenariat pourrait associer l'Etat et Gigalis pour la mise en œuvre du programme d'information géographique.

En termes de jeux de données disponibles dans SIGLOIRE, certaines données confidentielles ne sont pas consultables dans GEOPAL.

Si la fusion de SIGLOIRE et GEOPAL permettrait – à terme – de rationaliser les moyens, les services de l'Etat demandent du temps pour rapprocher les deux systèmes. La fusion technique pourrait intervenir dans un délai d'un an et demi à deux ans.

En séance, la piste d'une étude sur le modèle économique de GEOPAL est évoquée (financement par les crédits CPER avec l'appui de la CDC). Cette option ne sera finalement pas retenue, mais les travaux en cours ou réalisés dans l'hexagone et dans d'autres pays (Canada) ont été recensés ou récupérés.

### Décisions sur le rapprochement de SIGLOIRE et de GEOPAL

**La fusion technique n'est pas une priorité en 2015. Elle mobiliserait l'équipe projet en temps alors que les ressources de GEOPAL doivent être mobilisées sur la construction d'un nouveau programme.**

**Les synergies sont à trouver sur d'autres volets du programme :**

- Rapprocher les gouvernances de SIGLOIRE et de GEOPAL et élargir la gouvernance de GEOPAL ;
- Trouver de nouveaux modes de faire pour mutualiser les projets afin de palier la faiblesse des crédits ;
- Poursuivre les activités des groupes thématiques en impliquant les services de l'Etat et les thématiciens ;
- Mieux communiquer notamment vis-à-vis des décideurs, par exemple en traitant des thèmes d'actualité comme le déploiement des bornes électriques sur les départements ligériens. Le programme GEOPAL fera l'objet de présentations en CCRANT pour informer les élus et leurs représentants des actions retenues et réalisées.

Le schéma ci-après résume la décision :

